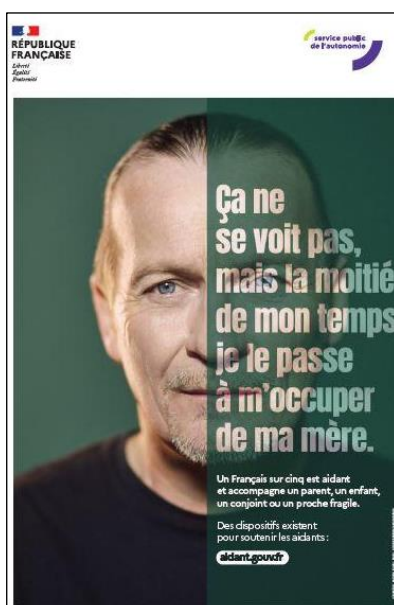


Un aidant sur deux en France s'ignore¹

Le Service public de l'autonomie et le ministère des Solidarités lancent une campagne nationale du 22 septembre au 20 octobre pour rendre visibles et accompagner les aidants



Contacts presse

Léa Cauchi – Agence CorioLink, pour la CNSA – Tél. : 06 24 96 83 31 – lea.cauchi@coriolink.com

Anne-Sophie Détriché – CNSA – Tél. : 01 80 05 56 02 – anne-sophie.detrache@cnsa.fr

¹ BVA 2022 : [Baromètre des aidants BVA/Fondation APRIL - Avancées et perspectives - BVA Xsight \(bva-xsight.com\)](#)

SOMMAIRE

Une diversité de situations d'aide en France	3
Une campagne de grande ampleur du 22 septembre au 20 octobre pour faire sortir de l'ombre la réalité des aidants	4
aidant.gouv.fr, un espace dédié pour les aidants	6
Des aides pour agir auprès de toutes les situations	7
Zoom sur l'Auvergne-Rhône-Alpes et les Hauts-de-France : deux régions qui comptent de nombreux aidants	8

Une diversité de situations d'aide en France

Si le rôle des aidants est de mieux en mieux intégré par la société, il est encore trop souvent imperceptible, y compris pour les aidants eux-mêmes.

L'objectif de la campagne : sensibiliser à l'importance du rôle des aidants tout en leur facilitant l'accès à l'information et aux aides disponibles. Elle s'inscrit dans la stratégie de mobilisation et de soutien pour les aidants 2023-2027.

En France : **1 personne sur 5 est aidante, soit 9,3 millions de Français**². La moitié des aidants agissent auprès d'une personne handicapée et un quart auprès d'une personne en situation de handicap.³

- Une grande partie de ces aidants assume cette responsabilité en parallèle de leur vie professionnelle et personnelle. Le rôle d'aidant peut être source de défis considérables : gestion du stress, épuisement physique et mental, isolement social...
- **1 aidant sur 2 ne se considère pas comme tel**
- **et 53 % des Français déclarent ne jamais avoir entendu parler de l'aide**⁴.

La connaissance de ce rôle est pourtant une étape clé pour s'informer et faire appel aux accompagnements existants : « *Quand on prend conscience de son rôle d'aidant, on entre dans une acceptation du fait qu'on a besoin d'aide et qu'on ne peut pas s'en sortir seul* », témoigne Alice, mère et aidante de son fils Sacha.

- On estime que **49 % des aidants souffrent de leur situation et de ses conséquences**⁵ : « *C'est quand j'ai eu besoin d'aide que l'on m'a dit que j'étais aidant. Il faut tout de suite se tourner vers des professionnels, parce que c'est une situation difficile* », déclare Jean-Michel, mari et aidant de son épouse Dominique.
- **Ce taux atteint 58 % pour les aidants actifs qui ont du mal à concilier toutes leurs obligations.**⁶ Les aides qu'ils peuvent mobiliser sont encore méconnues pour **6 aidants actifs sur 10**. Le rôle de l'entreprise est essentiel pour soutenir les salariés aidants. **Plus de 8 travailleurs sur 10 aimeraient que leur entreprise soit plus active** pour les aider⁷.

² BVA 2022 : [Baromètre des aidants BVA/Fondation APRIL - Avancées et perspectives - BVA Xsight \(bva-xsight.com\)](#)

³ BVA 2022 : [Baromètre des aidants BVA/Fondation APRIL - Avancées et perspectives - BVA Xsight \(bva-xsight.com\)](#)

⁴ [Enquête DREES de février 2023](#)

⁵ [Enquête DREES de février 2023](#)

⁶ ORSE Macif 2017 [Être aidant et travailler](#)

⁷ [Baromètre d'opinion des Français actifs sur les aidants familiaux exerçant une activité professionnelle – Occurrence pour La Mutuelle Générale, 2023.](#)

Une campagne de grande ampleur du 22 septembre au 20 octobre pour faire sortir de l'ombre la réalité des aidants

Le Service public de l'autonomie et le ministère des Solidarités lancent une campagne de communication nationale du 22 septembre au 20 octobre 2024, qui contribue à une prise de conscience sociétale du rôle d'aidant et de ses implications. Cette campagne a été construite avec des associations d'aidants (Collectif je t'Aide, Collectif Inter-Associatif des Aidants Familiaux, Association Française des Aidants, Compagnie des Aidants, Ma Boussole Aidants) et l'ensemble des organismes de Sécurité sociale.

La campagne s'appuie sur la diffusion de :

- **Spots TV, radio et digitaux pour informer**

Des capsules vidéo donnent la parole à six aidants sur trois thématiques clés de leur parcours :

La prise de conscience du rôle d'aidant : Alice et Danielle soulignent l'importance d'une prise de conscience le plus tôt possible pour être entouré et accompagné, et faire appel à des professionnels indispensables pour conserver un équilibre dans leur vie.



Les plateformes d'accompagnement et de répit : Jeanine et Jean-Michel s'occupent de leur conjoint respectif. Ils évoquent le soutien obtenu grâce aux plateformes de répit, pour mieux gérer leur rôle au quotidien.

Le congé proche aidant : Alice et Valérie, bénéficiant du congé proche aidant pour se libérer du temps et concilier vie professionnelle et vie d'aidante.

- **Affiches pour sensibiliser**

Ça ne se voit pas mais la moitié de son temps, Jean-Christophe le passe à s'occuper de sa mère. Ça ne se voit pas mais la moitié de son temps, Pauline le passe à s'occuper de son frère. Ça ne se voit pas mais Nadia n'est pas seulement une maman, elle est aussi une aidante : trois situations d'aidance mises en lumière via une campagne d'affichage dans les pharmacies, conseils départementaux, CCAS, Maisons départementales des personnes handicapées (MDPH) et en entreprises avec le soutien de l'Association Nationale des Directeurs de Ressources Humaines (ANDRH).

Pour Jean-Christophe, qui prête son visage à la campagne : « *Les aidants sont encore aujourd'hui très **largement invisibilisés**, tout comme les difficultés auxquelles ils doivent faire face. Je souhaite que cette campagne puisse permettre une prise de conscience, à la fois au niveau individuel pour que l'ensemble des aidants puissent être informés des dispositifs mis à leur disposition, et au niveau sociétal pour mettre en lumière les besoins de plus de 9 millions de personnes* ».


RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
 Liberté
 Égalité
 Fraternité


service public de l'autonomie



Ça ne se voit pas, mais je ne suis pas seulement une maman, je suis aussi une aidante.

Un Français sur cinq est aidant et accompagne un parent, un enfant, un conjoint ou un proche fragile.

Des dispositifs existent pour soutenir les aidants :

aidant.gouv.fr

Photo: Nicolas M. / Contrasto


RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
 Liberté
 Égalité
 Fraternité


service public de l'autonomie



Ça ne se voit pas, mais la moitié de mon temps je le passe à m'occuper de ma mère.

Un Français sur cinq est aidant et accompagne un parent, un enfant, un conjoint ou un proche fragile.

Des dispositifs existent pour soutenir les aidants :

aidant.gouv.fr

Photo: Nicolas M. / Contrasto


RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
 Liberté
 Égalité
 Fraternité


service public de l'autonomie



Ça ne se voit pas, mais la moitié de mon temps je le passe à m'occuper de mon frère.

Un Français sur cinq est aidant et accompagne un parent, un enfant, un conjoint ou un proche fragile.

Des dispositifs existent pour soutenir les aidants :

aidant.gouv.fr

Photo: Nicolas M. / Contrasto

aidant.gouv.fr, un espace dédié pour les aidants

Pour accompagner les aidants, cette campagne oriente vers **un espace internet dédié aux aidants** : aidant.gouv.fr, qui centralise les ressources existantes, en fonction des situations d'aidants et des difficultés qu'ils peuvent rencontrer, qu'ils soient actifs, parents, à la retraite ou jeunes aidants.

Quels dispositifs peuvent m'aider ?

La reconnaissance et le soutien des aidants ont progressivement gagné en visibilité et en importance. Des initiatives, tant publiques que privées, ont vu le jour pour améliorer leur quotidien : formations, réseaux de soutien, aides financières et dispositifs de répit.

Consulter la stratégie Agir pour les aidants 2023-2027 :

[Dossier de presse en PDF accessible | Stratégie Agir pour les aidants 2023-2027](#) ↓

PDF - 2.34 Mo

Je suis aidant en activité	Je suis aidant sans activité ou en retraite	Je suis jeune aidant
CONCILIER		▼
SOUFFLER		▼
ÊTRE SOUTENU		▼
TROUVER UN SOUTIEN FINANCIER		▼

Pour aider certaines personnes à s'identifier en tant qu'aidant, le site aidant.gouv.fr rassemble des outils existants (tests, questionnaires, autodiagnostic) pour détecter des situations d'aidance et permettre une prise de conscience.

L'espace aidant.gouv.fr oriente également les aidants vers des ressources adaptées aux besoins des personnes aidées – **qu'elles soient âgées, en situation de handicap ou malades**, notamment via les sites officiels d'informations :

- monparcourshandicap.gouv.fr, qui offre une série de contenus sur différentes étapes du parcours de vie des personnes en situation de handicap : **informations généralistes, officielles, fiables, facilement compréhensibles et actualisées** sur les [droits, aides et démarches](#), l'[emploi](#) et la [formation](#), la [scolarité](#) et les [études supérieures](#), [les aides techniques](#), [la vie intime, consentement et parentalité](#) ainsi que [la prévention des violences](#).
- pour-les-personnes-agees.gouv.fr, une rubrique dédiée aux aidants liste les dispositifs existants pour trouver un soutien [financier](#) ou [moral](#), [préserver sa santé](#), [concilier son travail et son rôle d'aidant](#) ainsi que les [solutions pour partir en vacances](#).

Il propose également des réponses fiables aux besoins les plus courants, des annuaires et comparateurs de prix des EHPAD et des résidences autonomie pour guider les personnes dans leurs choix de lieu de vie.

Des aides pour agir auprès de toutes les situations

- **Pour un aidant actif** : le congé de proche aidant et l'allocation journalière du proche aidant (AJPA) permettent de concilier son rôle d'aidant et sa carrière professionnelle en bénéficiant de jours de congés supplémentaires ou de complément de revenu. **58 % des aidants affirment avoir du mal à concilier travail et obligations professionnelles⁸**, ce qui représente un frein à leur carrière.
- **Pour un parent aidant** : le congé de présence parentale (CPP) et l'allocation journalière de présence parentale (AJPP) permettent également de soutenir les parents et d'adapter leur activité professionnelle pour donner des soins à un enfant handicapé, accidenté ou malade.
- **Pour un aidant à la retraite** : des ressources, comme le Journal Santé de l'Assurance retraite et de la MSA, aident à préserver sa santé et son équilibre tout en accompagnant son proche.
- **Pour un jeune aidant** : des dispositifs pour aménager son emploi du temps lors de ses études supérieures, bénéficier d'un tutorat ou suivre certains cours en ligne et avoir un accès favorisé aux bourses permettent de poursuivre ses études. **Près de 700 000 jeunes scolarisés sont aidants en France⁹**.
- **Et pour toutes les situations d'aide, des dispositifs permettent de :**
 - **Souffler** : grâce aux solutions de répit, proposées par des professionnels comme **les plateformes d'accompagnement et de répit (PFR)**. Ces lieux d'accueil locaux permettent aux aidants de réaliser un diagnostic personnalisé de leur situation et d'obtenir des temps de répit via des activités ou des relais à domicile. Ils offrent également la possibilité de s'informer, de se former et d'obtenir de l'aide sur des questions administratives.
 - **Être entendu** : par un professionnel de santé, un psychologue, d'autres aidants... afin de préserver son bien-être moral et physique.
 - **Trouver un soutien financier** : grâce aux aides existantes comme l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) ; la prestation de compensation du handicap (PCH) et l'allocation personnalisée d'autonomie (APA).

⁸ ORSE Macif 2017 [Être aidant et travailler](#)

⁹ Données de l'association nationale JADE, jade.fr développé par l'AGIRC-ARRCO, 2023

Zoom sur l’Auvergne-Rhône-Alpes et les Hauts-de-France : deux régions qui comptent de nombreux aidants

En Auvergne-Rhône-Alpes¹⁰ :

- **12,2 %** des personnes ont besoin d’aide au quotidien.
- **14,9 %** des personnes apportent une aide à un proche en situation de handicap ou en perte d’autonomie. **8,9 %** d’entre elles apportent une aide dans les activités de la vie quotidienne.

Sandrine, mère et aidante de son fils Enzo (Gleizé, Rhône) témoigne : « *Le handicap d’Enzo nécessite une présence en continue et très chronophage. J’ai découvert mon rôle d’aidant car il fallait absolument arriver à compenser le handicap de mon fils. Il est primordial de ne pas vivre caché* ».

Dans les Hauts-de-France¹¹ :

- **15,1 %** des personnes ont besoin d’aide au quotidien.
- **15,7 %** des personnes apportent une aide à un proche en situation de handicap ou en perte d’autonomie. **10,2 %** d’entre elles apportent une aide dans les activités de la vie quotidienne.

Jeanine, épouse et aidante de son mari Jean-Pierre (Amiens, Somme) témoigne : « *Quand la plateforme d’accompagnement et de répit m’a proposé ses services, j’ai compris à ce moment-là que j’étais aidante. Deux fois par mois, leur aide me permet de dégager du temps pour moi. Quand je reviens je suis détendue, ces personnes sont là pour nous apporter du bien-être* ».

¹⁰ DREES, enquête Vie quotidienne et santé, 2021 ; « Les proches aidants : typologie d’une population hétérogène », Les dossiers de la DREES 110, mai 2023.

¹¹ DREES, enquête Vie quotidienne et santé, 2021 ; « Les proches aidants : typologie d’une population hétérogène », Les dossiers de la DREES 110, mai 2023.

À propos du service public de l'autonomie

Le service public de l'autonomie, porté par la branche Autonomie de la Sécurité sociale, rassemble les **acteurs qui accompagnent, informent, orientent les personnes âgées, les personnes en situation de handicap et leurs aidants sur leurs droits et services**. Il mobilise les acteurs de l'autonomie partout en France : à l'échelle nationale avec la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) et dans les territoires, avec les Agences régionales de santé (ARS), les conseils départementaux, les maisons départementales des personnes handicapées, et les maisons départementales de l'autonomie et leurs points d'information locaux.

Il a pour objectif **d'améliorer le service rendu aux personnes, d'organiser l'offre pour mieux répondre aux besoins des publics et de gagner en efficacité**.

La CNSA, gestionnaire de la branche autonomie de la Sécurité sociale, **anime et appuie son réseau** dans une perspective d'harmonisation des pratiques professionnelles et d'équité de traitement entre les personnes sur le territoire. Elle développe une offre de services pour et avec ces acteurs de terrain.

[En savoir plus que les missions du service public de l'autonomie](#)